

Approbation n° 22 – 367 du 1er septembre 2022

Société : ASSISTANCE PUBLIQUE – HOPITAUX DE PARIS

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 3.500.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 22-104 le 12 avril 2022 et incorpore par référence le compte financier 2021 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes 2021.